



Descriptif du cours

- Titre :** **Rappel - Techniques d'injections et prise de sang pour pharmaciens et pharmaciennes**
- Public cible :** Pharmacien·ne diplômé·e d'un enseignement supérieur – Si vous n'êtes pas pharmacien·ne, mais êtes néanmoins intéressé·e par ce cours, merci de NE PAS vous y inscrire et de nous contacter à l'adresse suivante (prestations.heds@hefr.ch) pour voir quel cours pourrait vous convenir.
- Lieu :** Haute école de santé Fribourg (HEdS-FR), Route des Arsenaux 16a, 1700 Fribourg
- Dates :** Vous trouverez le planning de ces cours et le formulaire d'inscription à l'adresse suivante : <https://www.heds-fr.ch/fr/prestations-de-services/nos-cours/>
- Formateur·trices :** Responsable du cours et formatrice : Aude Ponchaut, co-coordinatrice bilingue de la Formation continue (FC) et des Prestations de services (PS).
Skills Trainers – Techniques d'injections et prise de sang : professeur·es expérimenté·es de la HEdS-FR spécialisé·es dans les habiletés techniques de soins.
- Langue :** Français

<p>Conditions d'admission et pré-requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Diplôme fédéral de pharmacien·nes ou diplôme étranger de pharmacien·nes • Déclaration de consentement (responsabilité civile). Les participant·es exercent mutuellement les techniques (réalisées en officine) sur leurs collègues. Celle-ci vous est remise pour signature avant le cours. • Vaccination contre l'hépatite B (recommandations et directives BiG de l'OFSP) vivement conseillée. • En raison des besoins didactiques d'exécuter les actes de soins les uns sur les autres, dans les situations suivantes, il est vivement conseillé au/à la participant·e de consulter son médecin de famille pour savoir s'il/si elle peut ou non suivre le cours : <ul style="list-style-type: none"> - participante enceinte - participant·e hémophile - participant·e sous aspirine, anticoagulant ou autre médication fluidifiant le sang <p>La décision de participation à ce cours ne revient pas au centre de formation.</p> <p>Si vous êtes porteuse/porteur de maladies transmissibles par le sang, il est indispensable de contacter le centre formation au moment de l'inscription au cours pour prendre les dispositions adéquates.</p> <p>Remarque : Ce cours étant un cours de rappel, il est indispensable d'avoir, précédemment, suivi le cours de base de « Techniques d'injections et prise de sang » de 2 jours de cours (jusqu'à 2023) ou le cours de base « Techniques d'injections et de prise de sang (cours intensif) pour pharmaciens et pharmaciennes » d'une journée de cours.</p>
--	---

Méthodes	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparation individuelle (étude des supports de cours) 2. Evaluation des besoins des pharmaciens-nes par une discussion au sein du groupe – le cours est ciblé sur la pratique réalisée en pharmacie. 3. Exercices pratiques : skills training (simulation) sous la responsabilité de Skills Trainers (1 responsable de cours par groupe de 6 participant-es) – les différentes techniques sont démontrées par le/la professeur-e et chaque participant-e peut, également, l'exécuter à son tour.
Objectif du cours	Être capable d'effectuer les techniques apprises lors de ces cours au sein de l'officine et de réajuster sa pratique, au besoin.
Horaire	<p>Durée : ½ jour</p> <p>Horaire selon convocation mais en principe 09h00 à 12h30 ou 13h30 à 17h00</p>
Attestation Points FPH	Attestation : Cours présentiel « Rappel -Techniques d'injections et prise de sang » pour pharmaciens et pharmaciennes ». Ce cours est validé avec 25 points FPH .
Durée de validité / suite	<p>Un cours Rappel technique/pratique (½ jour) est recommandé au minimum tous les trois ans. Il peut, d'ailleurs, être couplé à un cours Rappel BLS-AED SRC sous l'appellation de « Cours DUO » (1 journée).</p> <p><i>Concernant la prise de sang : cet acte n'étant actuellement pas effectué au sein des officines, un cours Rappel de cette technique est vivement conseillé avant la réalisation concrète en officine.</i></p>
Matériel de cours	<p>Le support de cours est envoyé avant le cours en format électronique puis remis en version papier le jour du cours.</p> <p>Sa lecture avant le cours est un atout pour participer à la formation.</p>
Coûts	CHF 250.- (documents de cours inclus)
Conditions générales et conditions de désistement	<p>Remboursement des frais d'écolage (frais de formation) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout désistement doit être annoncé par écrit auprès du secrétariat « Prestations de services » de la HEdS-FR prestations.heds@hefr.ch. La date de réception du courriel est considérée comme date officielle de désistement. • En cas de désistement entre la décision d'admission et 2 semaines avant le début des cours, 50% des frais d'écolage sont dus à la HEdS-FR. • En cas de désistement dans les 2 semaines précédant le premier cours, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. • En cas d'arrêt après le début de la formation, la totalité de l'écolage est due à la HEdS-FR. <p>La formation débute uniquement si le nombre de participant-es est suffisant.</p> <p>Une confirmation de votre admission officielle sera envoyée peu de temps avant le cours.</p> <p>Vous avez la possibilité de vous faire remplacer par une autre personne mais au plus tard 2 semaines avant le début du cours.</p>